

BULLETIN MUNICIPAL

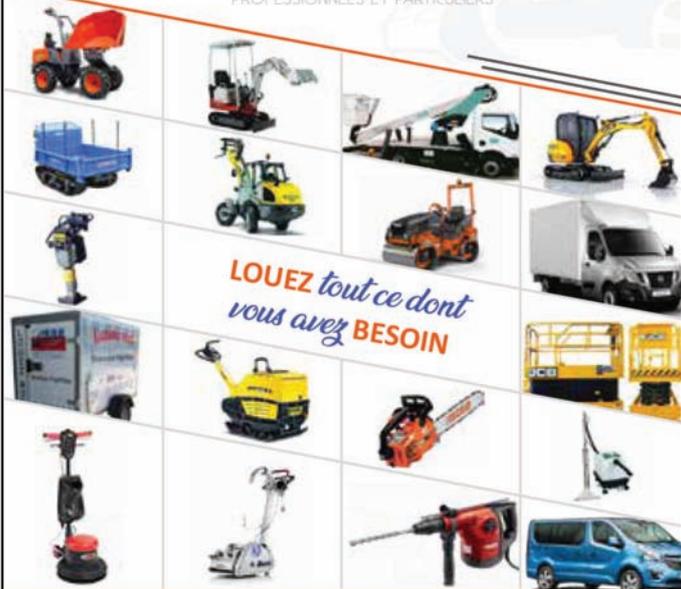
FLAVIAC



2022

Location / Vente de **Matériel BTP**
une large gamme pour les professionnels et particuliers

B:R
LOCATIONS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS



*LOUEZ tout ce dont
vous avez* **BESOIN**

☎ 04 75 58 38 73

bbrlocations.fr

DEKRA **PRIVAS**
AUTO - CONTROLE
26, rue de la Maladerie • 07000 • PRIVAS
Tél. 04 75 66 93 93

NORISKO **PRIVAS**
AUTO - CONTROLE
Bd. du Vivarais - Z.I. Le Lac 07000 - PRIVAS
Tél. 04 75 64 65 65

DEKRA **AUTO BILAN**
ARDÉCHOIS
68, Grande Rue • 07190 • ST SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél. 04 75 29 19 19

imprimerie
Cévenole
Toutes vos solutions de communication

Place d'Onclaire - 07000 COUX
Tél. 04 75 64 18 60

contact@imprimerie-cevenole.com
www.imprimerie-cevenole.com

*Fioul
Domestique*

DUMASOUT

FIOUL • FIOUL HIVER • GNR • GO

Ets DUMAS Yves
90 chemin des Mines
07000 FLAVIAC

04 75 65 70 18

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

INFORMATIONS PRATIQUES

Gendarmerie	17
SAMU	15
Sapeurs-Pompiers	18
N° appel d'urgence européen	112
ENEDIS (Sécurité dépannage) 09 72 67 50 07	
Sida Info Service 0 800 840 800	
Drogue Alcool Tabac info service 0 800 231 313	
Allô Enfance maltraitée	119
Centre antipoison Lyon 04 78 54 14 14	
Médecin : Dr François VILLAIN	04 75 65 79 71
Kinésithérapeute : M. Philippe BOMPARD M ^{me} Camille BOMPARD	04 75 65 75 28
Cabinet d'infirmiers : M ^{me} Déborah GOSSELAIRE M ^{me} Fabienne DELIGNE M. Sylvain MEUCCI	04 75 65 76 49
Psychoclinicienne : M ^{me} Valérie HILAIRE	06 24 17 27 84
Pharmacie (St-Julien-en-St-Alban) : Pharmacie de l'Ouvèze	04 75 65 72 61
Taxi : CELDRAN-MOUNIER	04 75 65 72 42 06 61 17 76 64
Agence Postale : Horaire d'ouverture Du lundi au vendredi : 8h30 / 11h30	04 75 65 71 57
Mairie : 1 Place Jean Jaurès 07000 FLAVIAC Nous écrire : mairie@flaviac.fr Nous suivre : FLAVIAC www.flaviac.fr	04 75 65 71 57
 Flaviac panneaupocket  ou app.panneaupocket.com (sur PC)	
Heures d'ouverture du secrétariat de mairie : Lundi : 8h30 / 12h et 16h / 17h30 Mardi : 8h30 / 12h et 16h / 17h30 Mercredi : 8h30 / 12h Jeudi : 8h30 / 12h et 16h / 17h30 Vendredi : 8h30 / 12h et 16h / 17h30 (fermé les après-midi pendant les vacances scolaires)	
Bibliothèque : Horaires d'ouverture : Jeudi : 16h30 / 18h30	04 75 30 36 77

Infos pratiques	Page 3
Édito	Page 4-5

Informations municipales

Le budget communal 2023	Page 6
Un nouveau logo pour la commune	Page 7
Travaux réalisés en 2022	Page 8
La sobriété énergétique	Page 9
Réaménagement de la traversée de l'agglomération	Pages 10-11
La voie verte dans la vallée de l'Ouvèze	Page 11
Protection du seuil et du canal du Gaucher	Page 12
Projet de parc éolien sur le site des Serres	Page 13
Action sociale	Page 14
École maternelle	Page 15
École élémentaire	Page 16
Du côté de la cantine et de la garderie	Page 17
État-civil 2022	Page 17
Manifestations et animations	Pages 18-19-20-21

La vie... ensemble - Associations

Amicale laïque de Flaviac	Page 22
Bibliothèque municipale	Page 22
Les Couleurs de l'Ouvèze	Page 23
Ensemble et Solidaires UNRPA Flaviac	Page 23
Les Petites Boules Flaviacoises	Page 24
MAM « La Vallée de l'Éveil »	Page 24
OSVO	Page 25
FNACA-Flaviac - Saint-Julien-en-Saint-Alban	Page 25
CINÉZIC	Page 26
XENTRICK	Page 26
Rando Flaviac 2022	Page 27
Nouveaux arrivants	Page 27
Focus sur le personnel communal	Pages 28-29-30
Vous avez la parole	Page 30
Informations utiles	Pages 31-32-33
Votre agenda 2023	Page 32
Jeux	Page 34
Solutions des jeux	Page 34

Crédits :

Directeur de publication :
Michel CONSTANT

Responsable
de la communication :
Françoise BERNARD

Commission
communication
de Flaviac :
Michel CONSTANT,
Françoise BERNARD,
Muriel RASCLARD,
Virginie MARTIN,
Gaëlle VEY,
Nelly ROCARPIN,
Valérie HILAIRE

Crédits photos :
Mairie, élus, écoles,
associations

Conception,
réalisation,
publicité :
Imprimerie Cévenole
07000 COUX

C hères Flaviacoises, chers Flaviacois,

Depuis mai 2020, vous nous avez accordé votre confiance pour servir notre belle commune et tous ses habitants, responsabilité que nous avons prise à cœur avec l'ensemble de l'équipe municipale.

Les nombreux impondérables que nous avons eus à affronter, crise sanitaire, tensions internationales, flambée de l'énergie, contexte économique inflationniste, changement climatique, ont inévitablement freiné notre action.

Néanmoins, grâce à la mobilisation de tous, élus et personnel municipal que je tiens à nouveau à remercier, nous nous sommes attachés à étudier, entreprendre, gérer, améliorer, informer, conformément à nos engagements.

En cette période de mi-mandat, nous avons souhaité, dans le cadre du présent bulletin municipal, dresser un premier bilan de cette action menée depuis 2020 sur l'ensemble des domaines couvrant le champ de compétence communal.

Dans le domaine des finances, nous avons conduit une politique budgétaire saine et rigoureuse avec une stabilité du taux communal des taxes locales, une maîtrise des charges de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services publics rendus à la population et le soutien aux associations, et une recherche de toutes les aides extérieures possibles auprès des partenaires financiers potentiels pour des investissements significatifs et raisonnés.

Dans la perspective d'améliorer le cadre de vie, nous avons procédé à diverses réalisations dont notamment la création d'un cabinet médical, la réhabilitation des pôles d'animation, la réfection du stade de football et de son local sanitaires-vestiaires, le gros entretien régulier et soutenu de la voirie communale, la rénovation de divers équipements publics (cantine, mille-club, abords du temple), la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments publics, la sécurisation de certains secteurs arborés, etc.

D'autres projets importants sont en cours d'exécution ou de définition, tels qu'un programme de sobriété énergétique en partenariat avec le Syndicat de développement des énergies (SDE) pour l'installation d'horloges de programmation et de panneaux photovoltaïques et l'aménagement et la sécurisation de la traverse de l'agglomération avec le concours du Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (SDEA).

Nous avons aussi veillé au bon fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire du village par l'amélioration de l'équipement des classes, l'instauration d'une tarification sociale à la cantine avec le soutien financier de l'État et l'installation d'un conseil municipal des enfants, instance de concertation, de dialogue et de démarche citoyenne.

Au niveau de l'activité économique locale, la commune bénéficie de nombreux artisans et entrepreneurs qui participent à son attractivité en offrant tout un panel de services aux Flaviacois.

En revanche, à l'échelon des commerces, au cours des derniers mois, tandis que nous nous sommes réjouis de l'ouverture d'une nouvelle épicerie pour la plus grande satisfaction de la population, nous avons malheureusement subi la fermeture successive de deux établissements, l'auberge et la boulangerie.

Nous souhaitons que ces établissements essentiels à la vitalité et au développement du territoire et à la qualité de vie des habitants puissent être repris le plus rapidement possible et sommes donc attentifs à soutenir les initiatives afférentes avec le concours des instances compétentes en la matière.

La protection du patrimoine bâti ou naturel de la commune a figuré également dans nos priorités et le demeurera ; on peut citer parmi les sites concernés, le site du Gaucher.

Nous nous sommes pareillement attachés à mettre en place une communication régulière et efficace permettant à la population d'être informée, en toute transparence, de notre action.

Un nouveau logo, des bulletins, un site sur Internet et sur les réseaux sociaux – Panneau Pocket et Facebook, une permanence d'élus chaque jour en mairie et sur rdv le premier samedi de chaque mois, des affichages publics, des documents distribués dans les boîtes aux lettres, autant de moyens utilisés pour faciliter une implication citoyenne dans les grandes décisions de la commune. Parmi celles-ci, l'opposition au projet éolien porté par les développeurs VSB et RES à l'issue de la consultation participative organisée afin d'associer pleinement les électeurs de Flaviac et l'opération d'amélioration de la traversée de FLAVIAC projetée qui donnera lieu très prochainement à des réunions publiques.

Enfin, nous voudrions souligner l'investissement de la municipalité dans les organismes extérieurs afin que FLAVIAC soit écoutée, considérée et reconnue, de nombreuses compétences étant traitées au-delà de l'échelon communal. C'est le cas au sein de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, le Service public de l'eau, Cœur de l'Ouvèze – SYDEO - le Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement - SDEA, l'association des maires ruraux de l'Ardèche.

Soyez certains que la ligne de conduite ainsi tracée restera la nôtre jusqu'à la fin du mandat dans le respect de l'ambition que notre équipe a affichée : construire l'attractivité utile à FLAVIAC pour séduire toutes les générations.

Le travail restant à faire est encore énorme mais avec l'ensemble de l'équipe nous allons œuvrer, durant les trois années restantes de la mandature, pour construire le présent et dessiner le futur de notre village.

Nous nous engageons avec mon équipe à poursuivre cette action avec sincérité, intégrité et détermination et en étant toujours à l'écoute de vos préoccupations que vous pouvez signaler, le cas échéant, à l'aide du coupon inséré dans le présent bulletin.

Bien fidèlement,

Le Maire

Michel CONSTANT

Informations municipales

LE BUDGET COMMUNAL 2023

Ce budget communal 2023 a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de maintenir le niveau de fiscalité, tout en programmant les investissements utiles pour répondre au mieux aux besoins et au développement de la commune.

LE BUDGET EN TROIS CHIFFRES :

1 036 599 €
INVESTISSEMENT

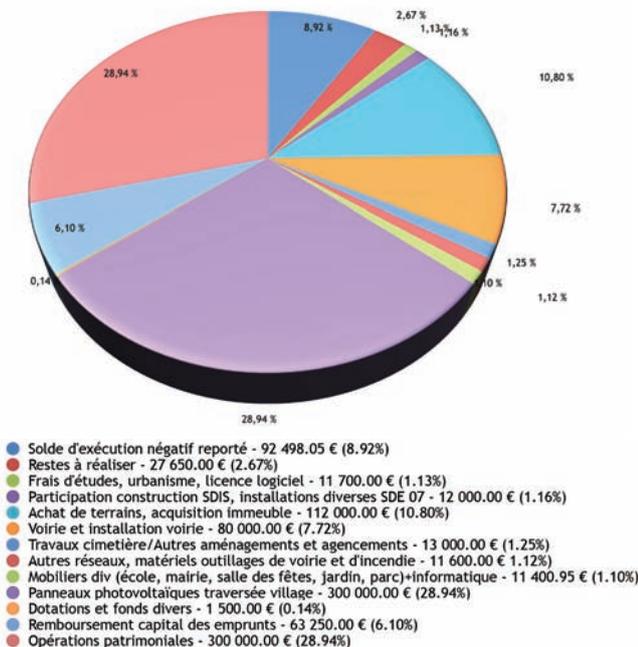
1 102 084 €
FONCTIONNEMENT

2 138 683 €
TOTAL

LES INVESTISSEMENTS EN DÉTAIL :

INVESTISSEMENT

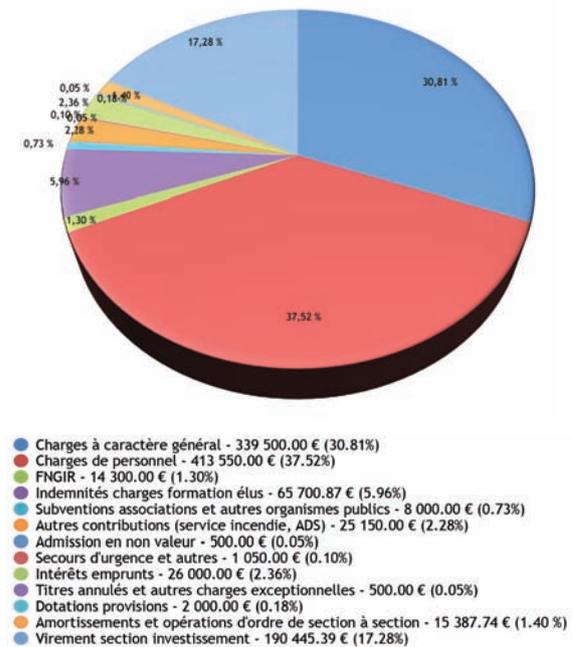
RÉPARTITION DES DÉPENSES



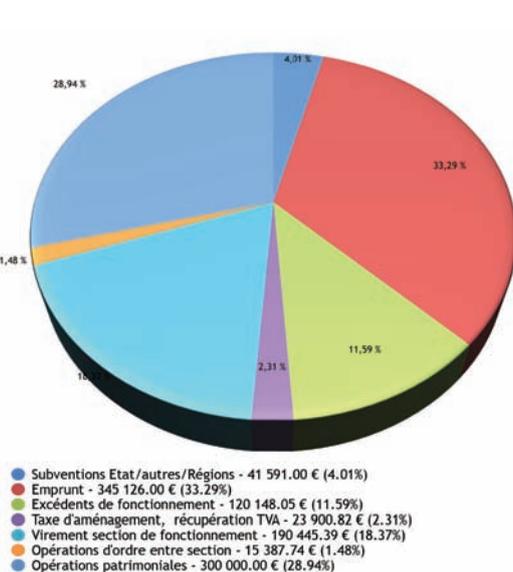
LA RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT

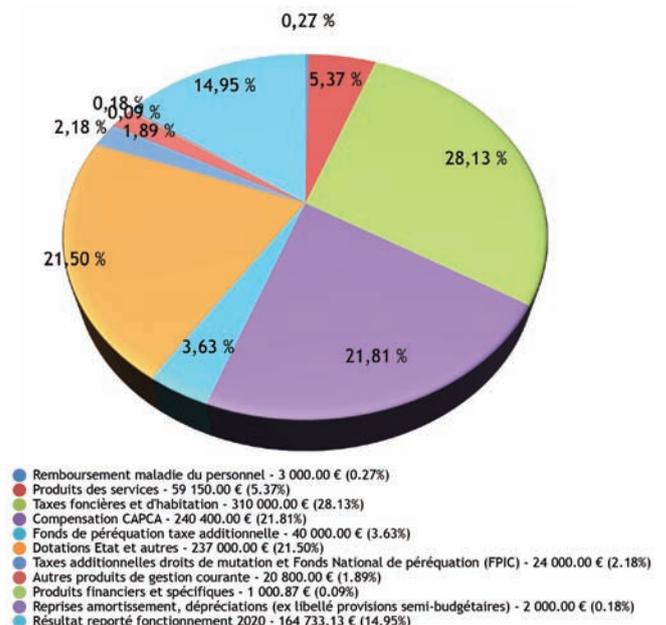
RÉPARTITION DES DÉPENSES



RÉPARTITION DES RECETTES



RÉPARTITION DES RECETTES



UN NOUVEAU LOGO POUR LA COMMUNE DE FLAVIAC



FLAVIAC s'est dotée d'un nouveau logo qui accompagne dorénavant toutes ses communications.

L'ambition de la municipalité a été de donner à la collectivité **une image plus actuelle, simplifiée, moderne et dynamique.**

À cette fin, les membres de la Commission Communication et Information avec le concours d'un graphiste ardéchois, l'agence MILL en la personne de Gaël BERTHIER, ont mené durant plusieurs mois un travail de réflexion en vue de renouveler le logo de la commune qui avait été mis en place il y a une vingtaine d'années.

La nouvelle identité visuelle de FLAVIAC approuvée, à l'unanimité par le Conseil municipal, est de type typographique ; elle se décline selon deux couleurs : le bleu et le jaune. En outre, dans le nom de la commune, les lettres A et V présentent des courbes ascendante et descendante pour évoquer, dans le premier cas, le Serre Valenche et dans le second, la rivière de l'Ouvèze.

Ces nouveaux éléments graphiques sont aujourd'hui codifiés dans un document officiel garantissant une harmonie pour tous les supports de communication de la commune (couleur, polices, syntaxes, etc.).

Le nouveau logo de FLAVIAC est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2022 ; il est à présent décliné sur tous les documents et supports de communication de la commune.

En ce qui concerne la refonte du site Internet de la commune également engagée, elle devrait être achevée d'ici la fin de l'année.

Le nouveau site présentera une ergonomie simplifiée de telle sorte de faciliter l'accès à l'information et aux démarches y figurant.

Ce site sera bien sûr amené à s'enrichir progressivement et à être régulièrement actualisé et perfectionné.

Informations municipales

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

PAR LES SERVICES TECHNIQUES

CABANE DE NOËL

Création par l'équipe communale d'une cabane de Noël.



GROS TRAVAUX D'ÉLAGAGE

À la montée du cimetière : suppression des arbres vieillissants et trop imposants.



TEMPLE

Mise en valeur de cet édifice culturel. Après suppression de la végétation trop envahissante, plantation plus adaptée et pose d'une main courante sécurisée.



PLACE DE LA LIBERTÉ

Reprise et embellissement des îlots et espaces arborés devant la bibliothèque.



PAR LES ENTREPRISES

RÉFECTION DE DEUX SECTEURS EN ENROBÉ



Parking sur rue du 6 juin 1944



Quartier Flossac

Informations municipales

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans cette période de crise énergétique due, pour l'essentiel, à l'envolée des cours de l'énergie (carburant, électricité, gaz) et au changement climatique, les collectivités territoriales, comme chacun d'entre nous, sont appelées à adopter des mesures et des gestes de sobriété énergétique.

C'est dans ce cadre que la municipalité de FLAVIAC a tout d'abord décidé, pour Noël 2022, de faire l'impasse sur les traditionnelles illuminations. Elle assume pleinement ce geste frustrant mais fort dans la période difficile que nous traversons.

Ce choix d'une démarche économique et écologique doit permettre en effet non seulement de contribuer à économiser de l'énergie et à réduire les coûts afférents mais aussi à limiter les risques de pénurie, voire de coupures.

Toutefois, soucieux de conserver la magie de Noël, de faire rêver petits et grands, de maintenir l'esprit de fête et de favoriser les opportunités de rencontres conviviales, les élus, parallèlement à la démarche environnementale évoquée précédemment, ont aussi approuvé :

- l'implantation d'un petit village de Noël au bout de la place Jean Jaurès (chalet, arbres de Noël, rennes, bonhommes pain d'épice). Encore toutes nos félicitations et un grand merci à ceux qui ont participé avec talent et dévouement à sa réalisation ;
- et l'éclairage de l'étoile installée depuis de nombreuses années sur le Serre Valenche.

D'autres actions visant à la sobriété énergétique ont été adoptées par le Conseil municipal de telle sorte de prioriser les consommations des particuliers au lieu d'éclairer les parties extérieures du village, en l'occurrence :

- l'installation en cours d'horloges astronomiques qui autorisera très prochainement, après information de la population, l'extinction de l'éclairage public pendant une partie de la nuit ;
- un maintien de la température dans les locaux à 19°C ;
- la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments techniques municipaux appelés à produire 18% des besoins annuels de la commune pour l'éclairage public et celui de ses bâtiments. Ce projet a fait l'objet de deux demandes de subvention, l'une auprès de l'État aujourd'hui acquise, l'autre au Département en cours d'instruction ;
- la réalisation d'un audit en vue d'étudier les performances énergétiques des bâtiments communaux, en particulier du complexe école-restaurant scolaire – mairie et définir les éventuels investissements utiles.

En ce qui concerne le remplacement des ampoules de l'éclairage public par des leds moins énergivores, il pourrait être étudié mais dans un délai toutefois plus lointain, au regard des actions opérées en la matière par la précédente municipalité.



Informations municipales

RÉAMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE L'AGGLOMÉRATION (suite)

La réalisation de cette opération qui conduira à affecter une identité et un traitement plus homogène à la traverse est envisagée selon deux phases :

- 1^{re} phase : aménagement de la partie comprise entre le cabinet infirmier et l'entrée agglo Est, soit sur 662 ml ;
- 2^e phase : poursuite de l'aménagement de l'entrée agglo Ouest au cabinet infirmier, soit sur 484 ml.



Ces travaux relèvent pour partie de la maîtrise d'ouvrage de la commune et pour partie de celle des concessionnaires des réseaux.

Chacun des maîtres d'ouvrage, pour minimiser la dépense restant à la charge de la commune, est appelée à rechercher toutes les subventions possibles.

Le montant total de la partie de l'opération à maîtrise d'ouvrage communale est estimé ce jour à 2 176 950 € H.T.

Le plan de financement prévisionnel, tel qu'il a été élaboré, intègre des concours de l'Etat, de la Région Auvergne- Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche.

Une aide de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pourrait également être octroyée pour le volet « voie verte » étudiée dans le cadre de l'opération.

En ce qui concerne le délai de réalisation prévisionnel de l'opération, il est estimé entre 15 et 20 mois avec un démarrage souhaité au cours du dernier trimestre 2023 pour un achèvement en 2025.

Les dossiers de demandes de subventions, sur la base d'un avant-projet, ont été déposés au cours du premier semestre 2022 par la commune qui poursuit l'élaboration du projet dans la perspective de le soumettre à la population flaviacoise avant l'été prochain.

LA VOIE VERTE DANS LA VALLÉE DE L'OUVÈZE

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a adopté un plan de mobilité dès 2017 qui incite notamment au développement des modes actifs, c'est-à-dire un projet qui vise au renforcement du maillage des voies douces dans lequel la création d'un itinéraire doux continu dans la vallée de l'Ouvèze entre Le Pouzin et Privas s'inscrit pleinement.

L'itinéraire, sur l'ensemble de sa longueur, se caractérise par trois niveaux de difficultés en raison de sa topographie très complexe. Il est donc prévu de phaser la réalisation de cet itinéraire en trois phases :

- phase 1 : tronçons ayant peu de complexité technique et nécessitant peu d'acquisitions foncières, constitués de 2 sections : Privas de la liaison avec la voie de La Payre au collège Ventadour et section Flaviac Pont de La Courtasse - Rompon station d'épuration ;

- phase 2 : tronçon avec complexité technique relativement importante et/ou acquisitions foncières entre le collège de Privas et Flaviac Pont de La Courtasse ;

- phase 3 : tronçon avec complexité technique très forte entre Rompon station d'épuration et Le Pouzin jonction avec la Via Rhona.

Le cabinet NALDEO accompagne la CAPCA en tant que maître d'œuvre pour la réalisation des travaux qui devraient débuter en 2023 par la première phase : du collège de Privas à la jonction avec la voie de La Payre sur la RD2, puis entre Flaviac et Rompon.

Les études environnementales et réglementaires ont quant à elles démarré début janvier 2023, pour une durée minimale de 1 an et portent sur la phase 2, entre Privas collège et Flaviac.

Informations municipales

PROTECTION DU SEUIL ET DU CANAL DU GAUCHER

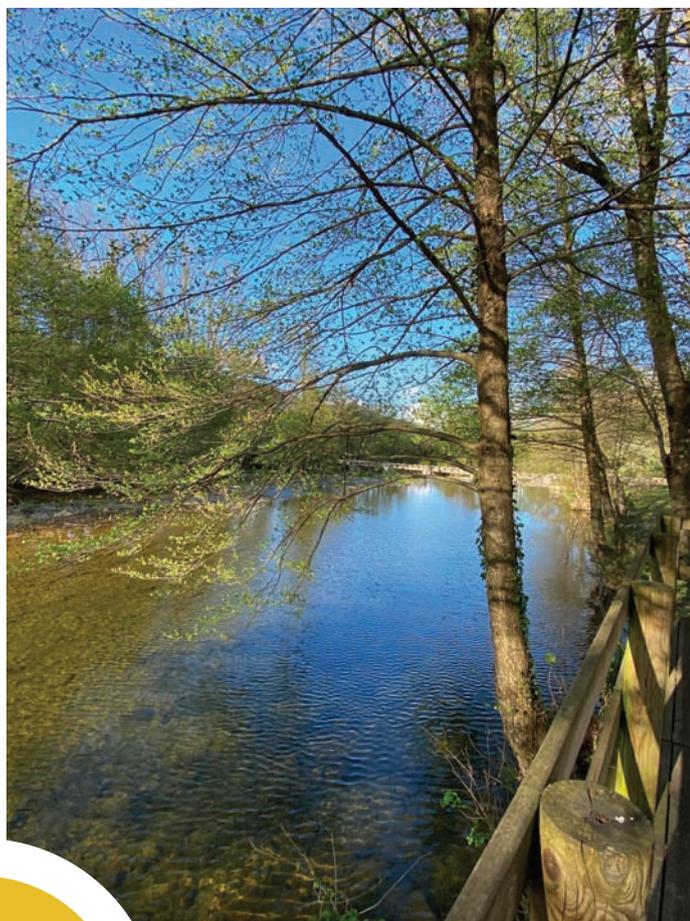
La loi cadre sur l'eau, complétée par la loi climat d'août 2021, impose aux collectivités de restaurer, là où cela est possible, la continuité écologique des rivières pour permettre la libre circulation des sédiments et des poissons.

Dans la perspective de répondre à ces objectifs réglementaires, la CAPCA, propriétaire des ouvrages situés sur l'Ouvèze entre Coux et Le Pouzin, a engagé une réflexion sur les différentes stratégies d'aménagement envisageables.

Parmi les ouvrages concernés, y figurent le seuil du Gaucher et le canal reliant ce site au Pont de Mûre.

Chacune des solutions projetées pour le Gaucher intègre une échancrure dans la digue et la disparition du plan d'eau pendant 10 mois de l'année avec des risques inévitables pour la végétation située dans le parc arboré bordant la rivière.

Par suite, aucune de ces solutions qui vont inévitablement conduire à altérer, voire détruire l'un des rares sites remarquables de la commune pour les familles, les pêcheurs, les randonneurs, n'a recueilli l'assentiment de la municipalité, ni de la population comme en témoigne



la large mobilisation observée lors du rassemblement de juillet 2022 au Gaucher.

Les seuil et canal précités constituent en outre un réel patrimoine hydraulique communal identifié parmi les éléments bâtis à protéger et conserver dans le Plan Local d'Urbanisme.

De plus le parc du Gaucher a bénéficié de l'aménagement d'un sentier de découverte de la rivière, de la faune et de la flore à l'initiative de la Communauté de Communes qui serait inévitablement remis en cause par les aménagements projetés.

L'association « Sauvons notre Gaucher » nouvellement constituée en vue de contribuer à la sauvegarde et à la protection desdits ouvrages, a engagé en octobre dernier une démarche auprès de tous les élus nationaux, départementaux et locaux concernés afin de rappeler les enjeux environnementaux qui concourent au maintien impératif de cette digue.

C'est en effet :

- l'unique plan d'eau de la vallée où les espèces trouvent refuge lors des débits d'étiage sévère ;
- un site qui bénéficie d'une ripisylve adaptée et en bon état apportant fraîcheur au cadre ;
- un plan d'eau avec un canal et des zones humides qui disposent d'une très riche biodiversité ;
- enfin, comme indiqué précédemment, la digue et le canal constituent un patrimoine hydraulique remarquable à conserver impérativement.

Pour ces motifs et à l'unanimité, le conseil municipal, bien que sensible à la notion de continuité écologique, a souhaité également réaffirmer, par délibération en date du 11 janvier 2023, son opposition aux différents scénarios d'aménagement proposés à ce jour, ceux-ci s'avérant préjudiciables pour le site sur les plans patrimonial, environnemental, économique et social.

Il a également confirmé son soutien à l'association « Sauvons notre Gaucher » dans sa démarche de préservation du site.

Informations municipales

PROJET DE PARC ÉOLIEN SUR LE SITE DES SERRES

Les sociétés VSB ENERGIE et RES se sont associées pour étudier un projet éolien sur le site des Serres entre FLAVIAC et SAINT-CIERGE-LA-SERRE.

Il portait sur l'implantation de 10 éoliennes d'une hauteur de 150 m et d'une prévision de garde au sol de 30 m ; 4 étaient prévues sur le territoire de la commune de FLAVIAC, 6 sur celui de SAINT-CIERGE-LA-SERRE.

L'implantation d'éoliennes constitue un engagement important à moyen, voire à long terme pour un territoire.

Aussi l'équipe municipale de FLAVIAC s'est-elle engagée, depuis le début de son mandat, à informer objectivement sa population sur le projet, puis à recueillir son avis au terme d'une démarche de participation citoyenne.

C'est ainsi que parallèlement aux divers processus d'information et de documentation mis en place par les développeurs, la commune a fourni aux administrés tous les éléments en sa possession (distribution de bulletins d'information dans les boîtes aux lettres, dossier étayé et actualisé sur le site Internet de la mairie, etc.).

Elle a aussi participé au dispositif de concertation créé entre les représentants des parties intéressées du territoire, organisé un débat public pour permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer et enfin lancé une consultation locale non formalisée pour recueillir l'avis des habitants.

Cette consultation s'est déroulée, sur la base de la liste électorale, du 1^{er} au 31 mars 2022.

Le dépouillement des bulletins de vote afférents a eu lieu, devant huissier de justice, Maître SINTES, et en public, le jeudi 7 avril dernier, à 18 h, en mairie de FLAVIAC.

Ce sont 546 électeurs sur les 879 inscrits qui se sont exprimés comme suit : 105 en faveur du projet (19.93%), 392 contre le projet (74.38%) et 30 sans opinion (5,69%).

Dans le prolongement de ce scrutin et conformément à son engagement, le Conseil municipal de FLAVIAC, lors de sa séance du 11 avril dernier, s'est prononcé, à l'unanimité, contre le projet d'implantation du parc éolien sur le site des Serres.

Cette délibération, en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, a été aussitôt adressée, par télétransmission le 12 avril suivant, aux services préfectoraux.

La commune de SAINT-CIERGE-LA-SERRE et diverses autres collectivités susceptibles d'être potentiellement concernées par les dessertes du site d'implantation du parc éolien en question ou par les impacts de celui-ci, à savoir SAINT-VINCENT-DE-DURFORT, SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX, SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN, PRANLES et ROMPON, ont également requis l'abandon du projet.

Quant aux développeurs, ils ont fait savoir à la municipalité, le 21 juin 2022, que, face à cette opposition du territoire, ils avaient décidé de suspendre leur projet.



Informations municipales

ACTION SOCIALE

MOMENTS PARTAGÉS

Le 3 mai 2022, la mairie de Flaviac et les membres de l'action sociale ont organisé une journée de « moments partagés ».

La sortie « douceurs et souvenirs d'antan » s'est déroulée à la nougaterie artisanale de Montélimar ainsi qu'au musée du bonbon et des jouets anciens.

Temps d'échanges qui ont permis à chacun et chacune de plonger dans ses souvenirs d'enfance.

À la suite de cette journée fort sympathique, un pique-nique a eu lieu sur le site du Gaucher en septembre, le but étant que les personnes puissent se retrouver à nouveau.

Repas et jeux de société étaient au menu de la journée.



REPAS DE FIN D'ANNÉE

Soixante flaviacois ont répondu présent à l'invitation de la mairie le 15 décembre dernier, journée conviviale proposée aux personnes âgées de plus de 70 ans par le biais d'un courrier remis dans chaque boîte à lettres.

Nous nous sommes ainsi retrouvés à la salle du Gaucher autour d'un excellent repas préparé par Benjamin Doucet de l'Auberge de l'Ouvèze. Des membres de l'action sociale et des adjoints se sont associés aux invités pour des temps d'échanges.

Aux dires des participants, le repas était très satisfaisant dans une bonne ambiance si bien que la journée s'est terminée relativement tard. Nous nous félicitons de la réussite de cette journée après deux années sans pouvoir recevoir nos administrés.

A l'an prochain !

PANIERES DE NOËL

Cette année, toutes les personnes de plus de 80 ans qui ne sont pas venues au repas de fin d'année et les résidents des EHPAD se sont vus offrir un panier garni.

Chocolat, confitures et autres douceurs faisaient partie des colis confectionnés par « la Route des Saveurs » de Privas.

Des membres du comité communal d'action sociale ont distribué les présents à la mi-décembre, rencontrant un très bon accueil de la part des flaviacois.



ÉCOLE MATERNELLE



RENTRÉE 2022/2023

La rentrée 2022 s'est bien déroulée.

Cette année, les enfants sont au nombre de 49 dans l'école avec une nouveauté puisque, exceptionnellement, les élèves de CP sont accueillis au sein de l'école maternelle. Il y a donc 2 classes : petite et moyenne section/grande section et cours préparatoire.

Les plus jeunes élèves travaillent sur les animaux avec leur enseignante, M^{me} FOURNIER Karine tandis que les plus grands découvrent le monde en effectuant un voyage autour du monde grâce aux albums, documentaires et autres avec leur professeure, M^{me} VIALLET Rachel. Tous les élèves de l'école bénéficient tous les lundis d'une intervention en musique.



Les GS-CP ont participé, en novembre, à une initiation à la danse et la musique africaines proposée par l'association Ardèche Afrique Solidaires.

Ils suivront aussi quelques séances de minibasket avec un intervenant du club de Chomérac dans le cadre de l'opération Basket École et attaqueront prochainement un cycle natation à la piscine de Beauchastel.

Tous les enfants ont aussi partagé un moment convivial lors du passage du Père Noël organisé par l'Amicale Laïque, association des parents de l'école qui nous aide de diverses manières dans nos différents projets (sorties, spectacles, animation, achats de matériel, ...).

Rachel VIALLET

Directrice de l'école maternelle



Informations municipales

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

RENTRÉE 2022/2023

L'année scolaire 2022/2023 a bien débuté cette année encore : M^{me} Charrin a accueilli 22 élèves de CE1, M^{me} Darrieux 27 élèves de CE2-CM1, M^{me} Cognat 27 élèves de CM1-CM2.

Divers projets et sorties rythmeront cette année scolaire. La classe de CE1 fait le tour du monde et découvre les différents continents par le biais de lectures d'albums, de photos, de témoignages et de musique. Les élèves ont pu aussi être initiés à la danse africaine.

Tous les lundis, les élèves bénéficient d'un intervenant en musique qui leur fait découvrir des chansons et balades du monde.

Le thème de la santé a été abordé en octobre grâce à l'intervention de la Ligue Anti Cancer chez les CE2/CM1/CM2. Le programme TALIS a abordé le thème du tabac, du soleil et être acteur de sa santé et de celle des autres.

En novembre, les classes de CE2/CM1/CM2 se sont rendues à la Cité des Savoirs « Les Clévos » à Étoile-sur-Rhône pour une exposition interactive sur le Feu.

Les élèves des trois classes ont été sensibilisés aux échecs en décembre grâce au financement de l'Amicale Laique. Ce projet a été mené par une association d'échecs de La Voulte.

Tous les élèves iront voir 3 films au cinéma de Privas dans le cadre du dispositif « École et cinéma » également financé par l'Amicale Laique, le transport étant pris en charge par la municipalité.

Les premiers films ont été : « Cadet d'eau douce » pour le cycle 2, « Les 400 coups » pour le cycle 3 et « Kerity la maison des contes ».

Une année dynamique en perspective !

Fabienne COGNAT

Directrice de l'école élémentaire

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 : DES ORDINATEURS PORTABLES POUR TOUS LES ENFANTS DE CM2

Mardi 7 décembre 2021, au cours de l'après-midi, les élus de FLAVIAC et en particulier, le maire, Michel CONSTANT et Jimmy BONHOMME, adjoint délégué aux affaires scolaires, ont procédé à la distribution des ordinateurs portables aux huit enfants scolarisés en CM2 à l'école élémentaire de FLAVIAC, dans le cadre de l'opération organisée par la CAPCA à l'initiative de son président, François ARSAC.

Les enfants accompagnés de leur directrice Agathe DEFRESNE ont été ravis de ce bel outil qu'ils pourront



utiliser tout au long de l'année scolaire et qu'ils garderont chez eux pour la suite de leurs études. Le maire leur a souhaité d'en faire bon usage.

VACANCES APPRENANTES À L'ÉCOLE DE FLAVIAC PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DE LA TOUSSAINT 2022

Les vacances apprenantes organisées par l'Education Nationale ont pour objectif d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs. Cette opération repose sur plusieurs dispositifs dont celui dénommé « École ouverte » qui vise à offrir aux élèves, un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles, pendant les vacances scolaires, dans leur école. Pour les élèves de l'école

élémentaire au lycée, ce sont des stages de réussite qui sont susceptibles d'être ainsi proposés durant les vacances afin de permettre aux enfants de consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques et ce, en travaillant en effectif réduit. Ce sont six élèves à FLAVIAC qui ont eu le privilège de participer, sur la base du volontariat, au cours de leur première semaine de vacances de la Toussaint 2022 à un tel stage de réussite.

Animée par M^{me} Fabienne COGNAT directrice de l'école élémentaire de FLAVIAC depuis la rentrée scolaire 2022-2023, cette action a permis aux participants de bénéficier d'une attention toute particulière de sa part ; ils se sont d'ailleurs déclarés ravis, enchantés et prêts à suivre à nouveau un tel stage. Un grand merci à M^{me} COGNAT pour son engagement ainsi qu'aux élèves et à leurs familles pour leur implication.



Informations municipales

DU CÔTÉ DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

Depuis la rentrée de septembre, la municipalité a mis en place la tarification sociale permettant aux élèves dont les familles ont un quotient familial inférieur ou égal à 700 de bénéficier de repas scolaire à 1 euro.

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le portail famille de « Numérian » accessible depuis le site de la commune (www.flaviac.fr).

Pour les personnes ne pouvant souscrire au service en ligne, rencontrant des difficultés pour se connecter, ou ayant des problèmes informatiques, elles sont appelées à se rapprocher de l'accueil de la mairie au 04 75 65 71 57.

Lors des changements de mois, elles doivent en outre être vigilantes pour les réservations cantine car tout oubli génère des problèmes dans la livraison des repas par notre prestataire.

Absence aux services :

- Cantine : à signaler par écrit (accueil@flaviac.fr) avant 9h la veille du repas, pour que le montant soit déduit de votre prochaine facture.
- Garderie périscolaire : à signaler (accueil@flaviac.fr), pour que le montant soit déduit de votre prochaine facture.

Nous rappelons qu'après 8h30 le mardi, l'accès aux inscriptions cantine pour la semaine suivante n'est plus possible.

	Inscription en ligne au plus tard	Inscription Accueil Mairie au plus tard
Garderie périscolaire	Le jour même à 8h	La veille aux horaires d'ouverture de la Mairie
Cantine	Le mardi à 8h30 pour la semaine suivante	Le mercredi à 11h pour la semaine suivante

ÉTAT-CIVIL 2022

9 DÉCÈS dont :

- EKMEKDJIAN Caroline, 19 janvier (épouse HAKHVERDIAN)
- SOLER Gérard, 31 janvier
- SOUTEYRAND Bernard, 28 février
- KONIG Marguerite, 6 mars (épouse DUPLAN)
- CARRIER Jean, 22 avril
- FREY Yvette, 9 mai (épouse PIZETTE)
- FARCIER Maryse, 11 août (épouse PREYNAT)
- WAHL Thierry, 13 septembre
- DAUTHEVILLE Fernand, 3 octobre

11 NAISSANCES dont :

- MONNIER Ciara, Celia, Ghislaine, née 5 janvier
- CARMONA Kenan, né le 11 février
- GETTO Romy, Victoria, née le 25 février
- MENARD Charline, née le 2 mai
- RIOU Mayla, Earine, Florine, née le 3 mai
- DRASSIUS-GALEOTE Yuri, Antonio, Minh, né le 11 juin
- KEUMURIAN Izia, Marcelle, née le 28 juin
- PATOUILLARD Eggsy, Antoine, Eden, né le 23 juillet
- PERON-BOUDRY Marley, Manoë, Jimmy, Arnaud, né le 17 août
- AUFRAY Leeroy, Christophe, Alain, né le 11 septembre

7 MARIAGES dont :

- BOUDART Amy et RUBY Nicolas, le 7 mai
- ÉTIENNE Émilie et RANCHET Benoît, le 11 juin
- CHAMPELET Maxime et CROS Estelle, le 9 juillet
- IONI Justine et TRANCHAND Kévin, le 23 juillet
- GIRARD Nadège et WILLIG Dominique, le 23 juillet
- BROCK Gwenaëlle et MOCCO Salvator, le 30 juillet
- PRINGOT Karen et FOURRIER Romuald, le 12 août

3 PACS dont :

- SALLES Aurélie et FAURE Billy, le 14 janvier

Informations municipales

À FLAVIAC LA TRADITION DU PIBOU A ÉTÉ RESPECTÉE

Vendredi 24 juin 2022, les conseillers municipaux élus le 15 mars 2020 et les membres du conseil municipal des enfants accompagnés de leurs parents ont procédé à la plantation du pibou.

Cette tradition qui date de la fin du XVIII^e siècle veut qu'à la suite de chaque élection municipale, les nouveaux élus plantent un peuplier dit pibou en patois, arbre symbolique de la liberté et des droits de l'homme.

C'est sur la rive droite de l'Ouvèze, dans le parc du Gaucher qu'a été réalisée cette plantation différée jusque-là en raison de la pandémie.

Dans la perspective d'une diversification et d'une harmonisation des essences sur le site, ce ne sont pas des peupliers qui ont été mis en place mais un liquidambar et un quercus mobur.

Beau moment d'échanges et de bonne humeur qui s'est achevé par le partage du verre de l'amitié.



Informations municipales

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

104 ans après l'armistice de 1918, FLAVIAC a commémoré la fin de la première guerre mondiale le vendredi 11 novembre 2022.

Cette cérémonie du souvenir s'est déroulée devant le monument aux morts, place Jean-Jaurès. Elle a revêtu un caractère particulier.

En effet, s'est entourée :

- du conseil municipal des enfants,
 - de représentants des anciens combattants, d'élus de SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN,
 - de nombreux Flaviacoises et Flaviacois,
 - et de la Batterie Fanfare du POUZIN,
- que l'équipe municipale a participé à ce moment d'unité nationale qui a été l'occasion d'entendre différents hymnes de circonstances.



**Un beau moment de recueillement
à la mémoire de tous les morts
pour la France
et pour notre liberté.**



La vie... ensemble

VŒUX À LA POPULATION

L'équipe municipale a présenté ses vœux à la population, pour la première fois depuis son installation, le vendredi 6 janvier 2023, à la salle des fêtes du Gaucher.

En présence de François ARSAC, président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, d'Isabelle MASSEBEUF, conseillère régionale, des maires d'Alissas et de Saint-Julien-en-Saint-Alban et d'élus de Privas, Saint-Cierge-la-Serre et de Veyras, elle a accueilli avec satisfaction, un grand nombre de Flaviacoises et Flaviacois.



Cette cérémonie, moment privilégié s'il en est un, de convivialité et de rencontre, fut l'occasion d'adresser à chacun des vœux de santé, bonheur, prospérité, solidarité et paix, de faire le bilan du travail accompli depuis l'arrivée aux affaires de l'équipe municipale et de souligner sa volonté de poursuivre les efforts ainsi engagés.



Tous ceux qui, par leur investissement au quotidien à la vie et l'animation du village ont été aussi mis à l'honneur : personnel municipal, associations, acteurs économiques, personnel enseignant, les enfants composant le conseil municipal des enfants installé en mars dernier, etc.

Pour clôturer cette cérémonie, Michel CONSTANT, Maire, a invité les participants à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié.



ANIMATIONS DU VILLAGE

Les membres du comité d'animation désiraient que le village soit animé à divers moments de l'année en fonction des saisons ou fêtes.

Pâques a été la première occasion. Ainsi nous avons sollicité nos agents techniques pour les découpes des oeufs, carottes, fleurs... et l'installation *in fine* au long de la Départementale, l'école. Le matériel utilisé était issu en très grande partie de récupération.



Des conseillères municipales se sont chargées de la partie peinture, vernissage et dessins, des bénévoles nous ont offert les sujets en bois fabriqués par leur soin.

Ensuite, est venue Halloween avec les confections de décorations particulières répondant au thème. Pour annoncer cette fête, tout a commencé à l'entrée de l'école par une sorcière accrochée à un poteau pour échapper au serpent ! Puis le Jour J, l'équipe municipale s'est réjouie pour la mise en place des petites scènes dans le centre village. Tous les participants, enfants comme adultes, ont fortement apprécié de participer à la chasse au trésor leur permettant ainsi de déambuler dans Flaviac découvrant donc des rues ou des quartiers méconnus. Leur parcours « terrifiant » s'est soldé par la remise de sachets de bonbons bien mérités.



Quant à Noël, nos agents techniques se sont surpassés en réalisant la cabane de Noël que chacun a pu admirer sur la place Jean-Jaurès ainsi que tous les sapins, les bonhommes pain d'épice. À la suite, des conseillères municipales se sont changées chacune en peintre décorateur. Ce village de Noël a été sublimé par ses illuminations.

**Au total, des heures de travail récompensées
par les yeux émerveillés des enfants
et par les compliments.**



La vie... ensemble

AMICALE LAÏQUE DE FLAVIAC



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE FLAVIAC

L'amicale laïque, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à l'animation de nos écoles. Cette année, nous sommes heureux d'avoir compté plus de présents lors de l'assemblée générale.

Notre équipe continue encore cette année de faire travailler ses méninges et ses petites mains pour organiser de nombreuses manifestations.

Les manifestations pour 2022 – 2023 :

- Photos de classe
- Goûter de Noël
 - Grand loto
- Projet de carnaval
- Fêtes des écoles

Cela nous permet de récolter des fonds afin de financer de nombreuses activités et les achats de matériel pédagogique.

Quelques exemples concrets pour l'année 2022 : goûter de Noël, achat de tricycles, financement du cycle judo, sorties à l'école du vent, sortie à l'aquarium d'Allex, spectacle Guilli guilli, sorties au cinéma, initiation aux échecs, danse africaine...

[Les membres du bureau de l'Amicale laïque de Flaviac](#)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires de la bibliothèque municipale 3 place de la Liberté à Flaviac : tous les jeudis de 16h30 à 18h30

L'inscription est gratuite à notre « petite » bibliothèque qui compte un grand choix de romans, documentaires, livres enfants et ados.

Pour notre fond local, nous achetons chaque année de nouveaux documents avec la somme allouée par la mairie.



Quant au fond de prêt de livres par la BDA (Bibliothèque Départementale de l'Ardèche), le Bibliobus n'approvisionnant plus les relais, nous échangeons au moins deux fois par an, environ 150 livres pour renouveler les rayonnages.

Lors des permanences à la bibliothèque et à la demande des lecteurs, il est possible de réserver à la BDA des livres qui nous seront livrés par une navette mensuelle.

Une fois par mois, à tour de rôle, nous passons une petite heure avec les petits de la MAM (Maison des Assistances Maternelles) pour leur faire la lecture.

Au printemps 2022, nous avons eu la tristesse de perdre Jean-Marie CARRIER, pilier de notre bibliothèque pendant de très nombreuses années.

Côté animations, nous avons eu le grand plaisir de recevoir le 28 mai 2022, Barbara DESCHAMPS et son groupe musical pour un concert donné dans la salle du Gaucher, concert qui a eu un grand succès.

Le 19 novembre 2022, Alexandra RE, conteuse, nous a émerveillés avec son spectacle de contes « Merveilles ».

Pour 2023, les idées ne manquent pas.

[L'équipe des bénévoles](#)

LES COULEURS DE L'OUVÈZE



LES COULEURS DE L'OUVÈZE

Les aquarellistes sont fidèles au rendez-vous hebdomadaire pour une nouvelle saison.

En effet, sous les conseils attentionnés de Nadine, Étienne et Joël, les séances se déroulent dans la bonne humeur, avec des échanges de techniques.

Débutant ou non chacun y trouve son intérêt pour cet art qui demande goût, délicatesse dans les gestes.



Et pour se parfaire encore, l'association a invité l'artiste Pascal PIHEN pour assurer le stage prévu fin janvier. Les stages permettent d'apprendre de nouvelles techniques, de nouvelles approches afin de progresser dans sa discipline.

L'exposition des « Couleurs de l'Ouvèze » s'est tenue du 31 mars au 2 avril salle du Gaucher.

La Présidente, **Nadine DUPLAN**

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA FLAVIAC

2022 aura été une année de transition, toujours bouleversée par l'épidémie de COVID, mais elle aura tout de même permis certaines manifestations. Février 2022, annulation de notre soirée choucroute. Mars 2022, première vente aux adhérents des différentes charcuteries préparées par quelques volontaires. Avril 2022, annulation du concours de belote. Mai 2022, du 8 au 15 mai, voyage en République d'Irlande pour une quarantaine d'entre nous, voyage initialement prévu en septembre 2020. Septembre 2022, traditionnel pique-nique dans le Parc du Gaucher avec un peu plus de 60 participants. Octobre 2022, concours de belote avec une trentaine



d'équipes. Novembre 2022, plus de 70 personnes ont participé à la première soirée bombine où elles ont pu déguster les saucisses « maison » fabriquées lors de nos ateliers charcuterie. Décembre 2022, assemblée générale et repas apprécié par près de 80 adhérents. Janvier 2023, dégustation de galettes de notre boulanger-pâtissier.

Au menu de 2023, nous retrouverons : tous les mardi après-midi et vendredi après-midi, salle Jean Moulin, les amateurs de cartes et/ou jeux divers. De février à mai, tous les premiers mardi de chaque mois, organisation d'un tournoi de coinche, ouverts à tous les adhérents. De janvier à mars, tous les vendredis après-midi, ateliers charcuterie. Tous les jeudis après-midi ou fin de journée, ateliers créatifs, salle Jean Moulin pour certaines et pétanque ou gymnastique douce au Gaucher pour d'autres. Le jeudi 16 mars, sortie au music-hall LE BONGO à Saint-Marcel-les-Valence. Le 29 avril, deuxième repas bombine. Le 7 septembre pique-nique dans le Parc du Gaucher. Le 28 octobre concours de belote.

Plus un voyage à la semaine en cours de programmation avec comme destination la Crète du 4 au 11 octobre.

Le Président, **Alain VIALLE**

La vie... ensemble

LES PETITES BOULES FLAVIACOISES

En 2022, notre petite société reprend des couleurs.

Dix nouveaux licenciés dont 9 vétérans ont rejoint notre Club de Flaviac, ce qui nous a permis d'inscrire 2 équipes dans le Championnat Départemental des Clubs en Vétérans. Beau comportement de ces deux équipes qui finissent respectivement 2^e et 3^e de leur poule de 3^e et seconde division. Chaque poule comptant 8 clubs.

Cette année 2022, mention spéciale pour notre équipe de coupe de France, qui s'est inclinée seulement au 4^e tour de la compétition, avec plus de 100 équipes inscrites au départ, nous étions dans les 16 dernières équipes encore en lice.

Comme toutes les années, nos équipes ont mis un point d'honneur à bien représenter notre village dans les différents Championnats d'Ardèche et autres. Une de nos équipes a terminé à la 3^e place sur 24 lors du marathon des Ollières (11 parties disputées de 8h à 20h).

Début septembre, Luc CHAMP a conservé son titre de Maître Joueur, en disposant en finale de Jean-Louis MARTIN et s'adjuge ainsi le 1^{er} challenge GÉRARD SOLER, notre ami pétanqueur trop tôt disparu début 2022.



Le Championnat des Sociétaires est remporté par Alain VIALLE (cumul de points acquis lors des rencontres du mercredi après-midi). Pour 2023, nous avons déjà le plaisir d'accueillir 2 nouveaux licenciés, et peut être d'autres...

Pour les amoureux des « petites » boules, nous sommes toujours à votre disposition tous les mercredis après-midi, sur les terrains du Parc du Gaucher.

L'équipe de l'Association
des Petites Boules Flaviacoises

M.A.M « LA VALLÉE DE L'ÉVEIL »

La Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M) dénommée « La Vallée de l'Éveil », est composée de 4 assistantes maternelles agréées qui peuvent accueillir simultanément jusqu'à 16 enfants.

Notre structure située sur le site du Gaucher à Flaviac se compose d'un intérieur tout de plain-pied d'une surface de 200 m² et d'un espace extérieur privé.

Nous avons la chance d'être situés là où nous sommes, ce qui nous permet de profiter d'un cadre naturel, où chaque jour nous entendons et pouvons observer quelques animaux, et les balades au milieu des arbres est très agréable.

Nous pouvons accueillir les enfants sur des tranches horaires atypiques, de 6h à 20h.

L'équipe essaye de se rendre toujours disponible pour de quelconques renseignements, premier contact par téléphone au **07 83 88 84 14** nous rappelons si nous ne pouvons répondre, ne pas hésiter à laisser un message avec vos coordonnées.

L'équipe de la M.A.M « Vallée de l'Éveil »



OS DE LA VALLÉE DE L'OUVÈZE



La saison qui a débuté s'annonce prometteuse pour le Club intercommunal de la Vallée de l'Ouvèze. Grâce aux soutiens de nos deux municipalités, l'aide de nos fidèles sponsors, le Club offre une offre footballistique et éducative sur notre territoire.

La composition des licenciés est la suivante : 143 licenciés :
– Dirigeants : 18
– Seniors : 44
– École de football : 81
(en constante augmentation), dont 13 féminines.

Nous avons promis en objectif, la création d'une équipe U13. C'est chose faite avec un bon amalgame de garçons et de filles qui en trois mois ont progressé à vitesse grand V. Pour les autres catégories de jeunes (U7, U9, U11), le principe était de faire progresser les enfants, la notion de résultat n'étant pas le seul élément. Nos éducateurs sont là pour donner du plaisir, faire progresser les jeunes pousses, inculquer des notions de fraternité, de respect et de bien vivre ensemble. Le football est un jeu et doit le rester. Nous remercions tous nos éducateurs jeunes sous la responsabilité de Manuel Corral. Ils prennent du plaisir à encadrer cette belle jeunesse. Merci aux parents qui nous aident ponctuellement sur certains plateaux

jeunes et manifestations du Club. Pour les Seniors avec Pierre-Marie FELCE (entraîneur) et son adjoint David VERDOT,

les objectifs sont élevés avec l'idée de jouer les premiers rôles avec les deux groupes, notamment pour l'équipe première avec pourquoi pas un long parcours en coupe Drôme-Ardèche. La montée en puissance de jeunes Seniors, quelques recrues, nous permet de croire en une belle surprise en fin de saison.

Merci à nos dirigeants et dirigeantes qui tiennent la buvette, arbitrent ou font la touche (matches seniors), sont délégués (matches seniors), sont présents pour plein d'autres tâches. Le Club participe à l'animation du territoire, on connaît notre Club en Drôme-Ardèche qui, par sa mentalité, fait rayonner notre village.

Un gros travail de sponsoring se met en place (panneaux, calendriers, tenues sportives, etc). Merci donc à nos sponsors et donateurs. Nous remercions la municipalité pour le soutien logistique, financier et matériel pour améliorer nos structures. L'avenir est bleu et jaune (couleurs du Club oblige) pour le Club. Humilité, respect restent notre leitmotiv. Longue vie à notre Club intercommunal.

Vittorio BASILE, Président du Club



FNACA-FLAVIAC - SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

Cette année, nous avons organisé le mini congrès départemental le 6 septembre 2022. La municipalité de Saint-Julien-en-Saint-Alban nous a aidés à organiser cette manifestation. Quarante personnes ont participé à la réunion qui s'est terminée devant le monument aux morts avec une vingtaine de drapeaux et la présence des élus. La plaque à la mémoire des Combattants d'Afrique du nord (Algérie, Maroc et Tunisie) a été inaugurée le 19 mars avec la batterie fanfare du Pouzin.



Le devoir de mémoire est une expression qui désigne l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes. Il consiste à préserver et transmettre aux plus jeunes les valeurs républicaines des hommes et des femmes qui ont défendu le territoire national afin de faire en sorte que cet événement ne se reproduise pas. Aujourd'hui le constat que nous faisons c'est le peu de personnes qui assistent aux manifestations le 8 mai, le 19 mars et le 11 novembre, quant aux jeunes c'est un simple jour de vacances et c'est bien dommage !!!!

Tous les membres de la FNACA Flaviac-Saint-Julien-en-Saint-Alban vous disent à bientôt.

Composition du bureau :

Président : Marc JARZAT

Secrétaire : Albert DEROIRE

Trésorier : Gilbert SARTRE

La vie... ensemble

CINÉZIC

CinéZic , le cinéma partout, la musique tout le temps.

CinéZic est une association domiciliée à Flaviac qui compte un certain nombre d'adhérents sur la commune, mais dont l'activité se développe essentiellement sur le pays de Vernoux avec l'organisation d'un festival du film musical le week-end du 11 novembre.

Forte d'une notoriété acquise au fil de ses sept années d'existence, CinéZic a le projet de développer ses activités en élargissant son territoire et en diversifiant son public.

Ainsi, en 2019, avec le film « Sonita » (la lutte d'une jeune rappeuse afghane contre le mariage forcé des jeunes filles), et en 2021 avec le film « Sound of Metal » (le combat d'un musicien de métal contre la surdité) c'est le public scolaire du secteur de Privas (essentiellement les lycéens) qui est concerné dans le cadre de séances scolaires.

Lors de notre dernière édition, dans le cadre d'une action Musique et Handicap, une centaine de lycéens ont assisté à la projection du film « L'énergie positive des Dieux » de Laetitia Moller qui retrace l'expérience de jeunes autistes au sein du groupe Astérotypie.

Ces actions, menées avec le soutien et en partenariat avec le cinéma le Vivarais, se sont enrichies en 2022 de deux soirées tout public liant introduction musicale en direct et projections des films Kinshasa symphonie (musique symphonique) et Moonage Daydream (biopic David Bowie). De quoi satisfaire un large public sur Flaviac.

L'association CinéZic souhaite vous retrouver nombreux lors de futurs événements.

Le site de l'association : <https://www.cinezic.com>

L'équipe de l'Association CinéZic

XENTRICK

Après deux années d'inactivité pour cause d'épidémie de Covid 19, Xentrick a eu le plaisir de retrouver les spectateurs sur plus d'une vingtaine d'événements en 2022. Concentrés sur les mois d'avril à septembre, ces 22 représentations nous ont emmenés à la rencontre du public dans 7 départements alentours : Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme et Hautes-Alpes. Cette année également, nous eûmes le plaisir d'assister à notre premier passage télévisé dans l'émission « Échappées Belles » sur France 5, tournée lors d'un show réalisé à Vogüé pendant l'été 2021.

Désormais, Xentrick Sports Freestyle est demandé depuis la Bourgogne jusque sur la Côte d'Azur et peut s'appuyer sur un réseau de 300 intervenants à travers la France, par le biais d'un catalogue de créations thématiques et originales : Carnaval, Corso, Saint-Jean, Fête de Village, Festivals, Médiéval, Noël...

Le Président, **Daniel MICHEL**



RANDO FLAVIAC 2022



En 2022, les randonneurs flaviacois, toujours aussi dynamiques, curieux et passionnés ont poursuivi leur activité sur le territoire ardèchois et ses environs.

Chaque lundi après-midi, ils se sont retrouvés pour s'élancer vers de nouveaux défis.

Au cours de leurs sorties et escapades, ils ont découvert de nombreuses entités paysagères, faunes, flores, odeurs, ambiances et partagé des moments d'échanges, de bavardage et de convivialité si précieux.

Chaque virée a été une opportunité pour admirer les évolutions des massifs, prairies, forêts et rivières selon les saisons et ainsi constater combien la nature est diverse, belle et riche.

Au regard du nombre des itinéraires de randonnée accessibles, il n'y a pas de doute que les participants auront encore de multiples occasions pour être charmés par la nature préservée qui nous entoure.

NOUVEAUX ARRIVANTS

INVITATION AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Michel CONSTANT, Maire de Flaviac et les membres du conseil municipal seront heureux d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune au cours d'une réception de bienvenue qui se tiendra

**le Samedi 30 septembre 2023 à 11 h,
Mairie de Flaviac, salle du conseil municipal**

(merci de confirmer votre présence au 04 75 65 71 57)

La vie... ensemble

FOCUS SUR LE PERSONNEL COMMUNAL

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Le service administratif de la mairie est divisé en 3 pôles :

• L'accueil

Vous y êtes reçus par Cécile ZIMMERMANN qui peut vous renseigner sur différents sujets ou formalités administratives tels que la déclaration de naissance ou de reconnaissance, le recensement militaire, votre futur mariage ou votre PACS ou plus tristement lors d'un décès.

Si votre enfant est scolarisé dans nos écoles, Cécile gère vos inscriptions aux services périscolaires que sont la cantine et la garderie et gère les commandes de repas servis à la cantine.

Elle assure la correspondance des élus, transmet vos demandes éventuelles de rendez-vous et assure le suivi des locations de salles.

Elle est également en charge de l'agence postale communale qui offre un grand nombre de services.

• Le service comptabilité et ressources humaines

Laurence VILLAUME gère quant à elle le volet comptabilité/finances de la commune en acquittant les factures reçues et en encaissant les recettes selon le budget communal élaboré en amont avec l'adjointe aux finances.

La commune employant 12 agents, elle gère les payes, les cotisations et déclarations sociales, les indemnités versées aux élus et assure le suivi des contrats et des carrières des agents.

Laurence, en sa qualité de régisseur de recettes, vous reçoit lors de l'encaissement de vos paiements périscolaires en espèces ou par chèques.

C'est également elle que vous rencontrez lors du dépôt de vos dossiers de mariage ou de PACS.

• Le secrétariat général

Sylvie DIDIER occupe ce poste qui consiste à assister et conseiller les élus sur la mise en œuvre du projet global de la collectivité.

En assurant une veille juridique, elle alerte et conseille l'exécutif sur les risques techniques et juridiques.

Elle prépare et assiste aux réunions du conseil municipal et met en œuvre ensuite les décisions prises par l'assemblée. Au niveau des ressources humaines, elle soumet à l'autorité l'organisation interne puis conçoit et planifie l'activité des agents et veille au respect des procédures.



Lors des élections locales ou nationales, elle est chargée d'organiser les scrutins et de veiller au bon déroulement des élections.

Si chacune de nous a des tâches affectées bien précises, nous sommes à même de remplacer ou de renforcer un service par nécessité.

Nous sommes très polyvalentes et exerçons également des missions communes.

Tour à tour, nous pouvons vous accueillir et vous renseigner pour votre inscription sur les listes électorales, recevoir et vous renseigner sur les travaux que vous projetez de réaliser ou encore participer à la communication municipale par le biais de différents supports tels que le bulletin municipal, le site internet, Panneaupocket ou Facebook.

Nous avons également en commun notre engagement quotidien au service du public.

PERSONNEL SCOLAIRE

Une journée à l'école

La garderie ouvre à 7 h 30. Sandrine y accueille les maternelles et les primaires. Sandra ou Magali la rejoignent plus tard pour prendre en charge les maternelles.

À 8 h 20 Sandrine va ouvrir le portail et surveille l'arrivée de tous les autres enfants de l'école.

Magali intègre son poste d'ATSEM dans la classe de grande section- CP. Toute la journée, elle veille au bien-être et à la propreté des enfants, assiste Rachel, l'enseignante, pour la mise en place et la réalisation des activités.

Sandra rejoint quant à elle son poste d'ATSEM dans la classe des petite et moyenne sections. Tout comme Magali, elle accompagne les enfants et seconde la maîtresse Karine tout au long de la journée.

Nathalie arrive dans la matinée pour réceptionner les repas, les préparer et faire la mise en place pour que tout soit prêt à l'heure de la cantine. C'est aussi elle qui gère les commandes des repas pour la semaine.

Sabine vient à 10 h 50 et pratique la désinfection « COVID » dans toute l'école (poignées de portes, rampes, interrupteurs). Elle passe ensuite un petit moment dans les classes de maternelles afin de remplacer Sandra et Magali pendant leur pause.

À la cantine, Sabine et Sandra accompagnent les maternelles pendant le repas. Les primaires sont avec Christelle et Magali.

Nathalie prépare tout sur des chariots que les filles emportent pour faire le service. Elle réceptionne ses chariots à leur retour, les vide, fait la vaisselle et le nettoyage des locaux.

En attendant le retour en classe, Sandra et Sabine surveillent les maternelles et le CP ; Magali et Christelle les primaires dans leur cour respective. L'après-midi, Sandra et Magali

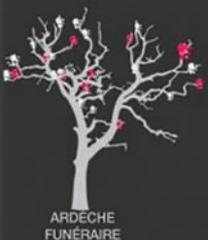


rejoignent leur classe. Christelle accueille le retour des enfants au portail. Elle revient ensuite à 16 h pour le ménage des locaux de l'école primaire. Sabine et Sandrine reviennent à 16 h pour la garderie. Elles alternent un jour sur deux entre les primaires et les maternelles.

Après le départ des enfants, Magali et Sandra nettoient leur classe respective. À sa fermeture à 18 h, Sandrine fait le ménage de la garderie. Et pendant les vacances ???

Magali, Christelle et Sandra font quelques heures de ménage en plus pendant les petites vacances et le ménage à fond de tous les locaux pendant les vacances d'été.

Pendant les petites vacances, Nathalie gère les repas du centre aéré dans les locaux du Gaucher et Sabine au ménage du soir. C'est Sabine qui le fait pendant les grandes vacances. Sabine gère également le ménage des salles du Gaucher et de la Mairie.



ARDÈCHE FUNÉRAIRE
David PICHON

**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
PRÉVOYANCE OBSÈQUES**

14, cours de l'Esplanade 07000 Privas
04 75 30 12 31 • 06 80 45 99 72
ardechefuneraire@sfr.fr



TAXI

CELDRA - MOUNIER

Taxi - Transport médicalisé assis - Toutes distances

04.75.65.72.42

Flaviac - St Julien en St Alban - Beauchastel - Veyras

La vie... ensemble

PERSONNEL SERVICES TECHNIQUES

Le service technique est composé de trois personnes :

– **Dominique CHARRA**

– **Grégory FEMINA**

– **Gaetan COCHAT-FOURNIER**

(actuellement en disponibilité)

et remplacé par Kamel MEZABER, intérimaire.

Ces trois agents sont polyvalents et compétents sur de nombreux secteurs d'activités.

Ils gèrent en priorité la propreté du village : routes, trottoirs, parcs, caniveaux eaux pluviales et eaux usées, toilettes municipales, containers de tri ainsi que l'entretien du cimetière.

Ils réalisent également des activités d'élagage d'arbres et arbustes, plantations et les entretiens afférents.

Les petits travaux de maçonnerie, d'électricité sont aussi accomplis par leurs soins.

Ils participent au nettoyage et à la réfection des salles communales.

Tous les premiers mercredis de chaque mois, ils procèdent au ramassage des encombrants en vue de les déposer à la déchèterie.

Enfin, il convient de souligner que de nombreuses et diverses autres missions sont exécutées par leur soin tout au long de l'année.



✂ À découper et à retourner en mairie.

FORMULAIRE « VOUS AVEZ LA PAROLE »

Votre avis nous intéresse, merci de prendre quelques minutes pour nous faire part de vos remarques et suggestions sur la vie communale. Vos réponses permettront d'améliorer les services proposés par la mairie et d'en développer de nouveaux selon les besoins exprimés.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL : TÉL. :

AVIS/SUGGESTIONS :

.....
.....

INFORMATIONS UTILES

COLLECTE DES DÉCHETS

LE MÉMO DES PETITS NOUVEAUX

EMBALLAGES METALLIQUES **BRIQUES ALIMENTAIRES** **BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE**

+ LES NOUVEAUX !

SACHETS ET FEUILLE D'ALUMINIUM **BOUCHONS, COUVERCLES ET CAPSULES** **SACS, SACHETS, FILMS ET BLISTERS** **POTS, BOÎTES, BARQUETTES ET TUBES**

BOUTEILLES **POTS ET BOCAUX** **FLACONS**

JOURNAUX MAGAZINES PROSPECTUS **COURRIERS LETTRES ET AUTRES PAPIERS** **EMBALLAGES CARTONNETTES**

COMPOST **DÉCHÈTERIE**

QUAND TOUS LES DÉCHETS SONT TRIÉS, LA POUCELLE EST PLUS PETITE !

PIVAS CENTRE ARDÈCHE

Déjections canines : Ce n'est pas à eux de "ramasser" !



COLLECTE D'ENCOMBRANTS

La municipalité a décidé de maintenir en 2023, comme en 2022, la mise en place de la collecte mensuelle des encombrants, c'est-à-dire objets ménagers dont le poids ou le volume ne permet pas de les transporter dans un véhicule de tourisme.

Cette collecte s'effectue le 1^{er} mercredi de chaque mois sur inscription préalable (48 heures avant la collecte) auprès du secrétariat de la mairie au **04 75 65 71 57**.

Ces encombrants doivent être déposés devant le domicile, la veille du passage des agents et ne pas contrarier la circulation des piétons ou la circulation routière.



La vie... ensemble

INFORMATIONS UTILES

RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF T'CAP LIGNE 2 BEAUCHASTEL LA VOULTE-SUR-RHÔNE PRIVAS



ALLER



BEAUCHASTEL - PRIVAS

Période de circulation	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
	VACANCES	SCOLAIRE	SCOLAIRE	SCOLAIRE	SCOLAIRE	ANNUEL	ANNUEL
Beauchastel Les Ramières	06:40		07:05			07:40	08:40
Beauchastel Centre	06:42		07:07			07:42	08:42
St Laurent du Pape Thoac	06:45	06:45				07:45	08:45
St Laurent du Pape Chirombel	06:50	06:50				07:51	08:51
St Laurent du Pape Hauteville	06:52	06:52				07:53	08:53
St Laurent du Pape Beaumazet	06:53	06:53				07:54	08:54
St Laurent du Pape Hautussac	06:54	06:54				07:55	08:55
St Laurent du Pape Centre	06:56	06:56				07:57	08:57
La Voulte sur Rhône Nord	07:00	07:00				08:00	09:00
La Voulte sur Rhône Cité	07:02	07:02	07:09			08:02	09:02
La Voulte sur Rhône Mairie	07:05	07:05				08:05	09:05
Le Pouzin Payre				07:05			
Le Pouzin La Croze				07:07			
Le Pouzin Granouly				07:10	08:20		
Le Pouzin V Auriole				07:11	08:21		
Le Pouzin Temple	07:12	07:12	07:17	07:13	08:22	08:12	09:12
Rompon Fonts du Pouzin	07:15	07:15	07:20		08:24	08:16	09:16
St Julien en St Alban La Barnaude	07:16	07:16	07:21		08:25	08:18	09:18
St Julien en St Alban Centre	07:17	07:17	07:22		08:26	08:20	09:20
St Julien en St Alban Le Logisson	07:18	07:18	07:23		08:28	08:22	09:22
Flaviac Les Vergnes	07:20	07:20	07:24		08:29	08:23	09:23
Flaviac Centre	07:21	07:21	07:25		08:30	08:25	09:25
Flaviac La Méansole	07:22	07:22	07:26		08:31	08:26	09:26
Flaviac Le Paradis	07:23	07:23	07:27		08:32	08:27	09:27
Flaviac Blanc	07:24	07:24	07:28		08:33	08:28	09:28
Coux Le Bras	07:25	07:25	07:29		08:34	08:29	09:29
Coux Place Onclaire	07:27	07:27	07:30		08:35	08:30	09:30
Privas Cours du Palais	07:30	07:30	07:35	07:30	08:40	08:35	09:35
Privas Lycée		07:35	07:40	07:35	08:45	08:40	09:40

PRIVAS - BEAUCHASTEL

Période de circulation	LMMeJV	LM JV	LM JV	LM JV	LMMeJV	LM JV	LMMeJV
	ANNUEL	SCOLAIRE	SCOLAIRE	SCOLAIRE	ANNUEL	SCOLAIRE	ANNUEL
Privas Lycée	12:15	16:10	16:10		17:15	17:15	18:10
Privas Cours du Palais	12:20	16:15	16:15	16:40	17:20	17:20	18:15
Coux Place Onclaire	12:25	16:20		16:43	17:25	17:25	18:20
Coux Le Bras	12:26	16:21		16:44	17:26	17:26	18:21
Flaviac Blanc	12:27	16:22		16:45	17:27		18:22
Flaviac Triguel	12:27	16:23		16:45	17:28		18:23
Flaviac Paradis	12:28	16:23		16:46	17:28		18:23
Flaviac La Méansole	12:29	16:24		16:47	17:29		18:24
Flaviac Centre	12:30	16:25		16:48	17:30		18:25
Flaviac Les Vergnes	12:31	16:27		16:50	17:32		18:26
St Julien en St Alban Le Logisson	12:32	16:28		16:51	17:33		18:27
St Julien en St Alban Centre	12:33	16:29		16:52	17:34		18:28
St Julien en St Alban La Barnaude	12:34	16:30		16:53	17:36		18:29
Rompon Fonts du Pouzin	12:35	16:32		16:55	17:40		18:30
Le Pouzin Mairie	12:38	16:37		16:58	17:43	17:41	18:33
Le Pouzin V Auriole		16:39				17:43	
Le Pouzin Granouly		16:40				17:44	
Le Pouzin La Croze		16:41				17:45	
Le Pouzin Payre		16:42				17:47	
La Voulte sur Rhône Mairie	12:46		16:40	17:04	17:49		18:40
La Voulte sur Rhône Cité	12:49		16:43	17:07	17:51		18:42
La Voulte sur Rhône Nord	12:50		16:45	17:09	17:53		18:43
St Laurent du Pape Centre	12:55		16:48	17:13	17:57		18:46
St Laurent du Pape Hautussac	12:57		16:50	17:15	17:59		18:48
St Laurent du Pape Beaumazet	12:58		16:51	17:16	18:00		18:49
St Laurent du Pape Hauteville	12:59		16:52	17:17	18:01		18:50
St Laurent du Pape Chirombel	13:01		16:54	17:19	18:03		18:52
St Laurent du Pape Thoac	13:06		17:00	17:25	18:09		18:57
Beauchastel Centre	13:08		17:02	17:27	18:11		18:59
Beauchastel Les Ramières	13:10		17:04	17:29	18:13		19:02

Votre Agenda 2023

- **Le samedi 4 mars 2023** à la salle du Gaucher une choucroute, organisée par l'UNRPA.
- **Le samedi 11 mars 2023** au Gaucher loto de l'Amicale Laïque de Flaviac.
- **Le samedi 18 mars 2023** marché de la bière organisé par la Mairie.
- **Du 30 mars au 2 avril 2023** au Gaucher exposition organisée par l'association Les Couleurs de l'Ouvèze.
- **Le samedi 29 avril 2023** au Gaucher bombine organisée par l'UNRPA.
- **Le jeudi 18 mai 2023** concours de pétanque organisé par Les Petites Boules Flaviacoises.
- **Du 14 au 17 juillet 2023** au Gaucher concours challenge 16 quadrettes par l'association Sport Boules.
- **Jeudi 7 septembre 2023** par l'UNRPA : pique-nique.
- **Vendredi 8 septembre 2023** par Les Petites Boules Flaviacoises : concours pétanque Maîtres Joueurs.
- **Du 10 au 13 novembre 2023** au Gaucher concours 32 doublettes par l'association Sport Boules.

INFORMATIONS UTILES

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

N'oubliez pas, le premier samedi de chaque mois, à Flaviac, les élus, conformément à leurs engagements, sont à votre écoute pour répondre à vos questions, écouter vos suggestions et recueillir vos requêtes et doléances.



Rien de plus simple ; il suffit de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie au **04 75 65 71 57** pendant les heures d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Le mode de fonctionnement ainsi retenu vise à planifier au mieux les rendez-vous et à y associer les élus en fonction de leurs délégations et compétences.

Soyez certains que la municipalité est toujours aussi soucieuse de renforcer le lien avec ses administrés.

Pour information, les permanences pour les trois prochains mois auront ainsi lieu les samedis 6 mai, 3 juin et 1^{er} juillet.

URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022 et conformément à la réglementation, la commune s'est dotée d'un service permettant aux usagers de faire leurs demandes d'autorisations d'urbanisme dématérialisées (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.).



Le dépôt par voie électronique de votre demande doit impérativement se faire sur le portail prévu à cet effet sur la page d'accueil du site internet de la commune mais tout dépôt « papier » reste possible.

Quel que soit le mode de dépôt choisi, la commune demeure l'interlocuteur privilégié pour toute information concernant vos travaux.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

À partir de 16 ans, tout Français (fille comme garçon) doit se faire recenser à la Mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une attestation de recensement lui sera ensuite délivrée, attestation obligatoire pour des démarches telles que certains examens, la conduite accompagnée ou l'examen du permis de conduire.

Bienôt 16 ans ? pensez au **RECENSEMENT** à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Dans les mois qui suivent cette formalité, le jeune recensé reçoit une convocation pour participer à la journée d'appel de préparation à la défense.

N'oubliez donc pas de vous rendre à la Mairie de votre domicile à partir de la date anniversaire de vos 16 ans.

En cas d'empêchement, vos parents peuvent vous représenter.

Si vous n'avez pas rempli ces conditions en temps voulu, venez cependant vous faire recenser, nous vous aiderons à régulariser votre situation.

Ets **Menuiserie**
Chazalon
 et Cie

ALU
 PVC
 BOIS



AV. de l'Industrie
 ZI le Lac 07000 PRIVAS
 Tél. **04 75 64 14 32**

Fax **04 75 64 00 38**
 Port. **06 73 40 27 56**

Mail : chazalon.et.cie@wanadoo.fr



**L'ENGAGEMENT DE CONFIANCE
 DE LA FABRICATION À LA POSE**



ZA La Fauchetière II
 3 Impasse Thomas Edison
 26250 LIVRON-SUR-DRÔME

04 75 61 70 61
contact@groupe-aguettaz.fr

www.groupe-aguettaz.fr



**Cyril AMBLARD
 & Bertrand REYNIER**
 Une équipe de proximité

à PRIVAS
04 75 64 12 12



Gan Assurances - S.A. au capital de 191 157 400 € - RCS Paris 542 043 797 APE : 6522 - Siège social : 8, 10, rue d'Alsace - 75008 Paris Tél. : 01 70 96 20 00 - www.gan.fr - Direction Régionale Clients Gan Assurances - 3 place Martial Paul VOGEL Nantaise - E-mail : reclamation@gan.fr - Cyril AMBLARD & Bertrand REYNIER Agente général Gan Assurances Investissements à l'Étranger sous les numéros 20 001 87 & 11 000 135 - www.gan.fr

REYNET FROID - CLIMATISATION

- Froid commercial
- Climatisation
- Cuisines professionnelles



PRIVAS 04 75 64 55 24

PROXIMARK

Des marques de confiance



proximark.07@groupe-helios.com

Chemin Chamaras - 07000 PRIVAS - tél. 04 75 65 99 78 fax. 04 75 65 99 79



www.groupe-helios.fr



SUPER



Alissas

Fiers d'être Commerçant Autrement



8h30 - 19h30

☎ 04 75 669 669

